

TRAVAILLEURS ÉTRANGERS TEMPORAIRES

La FCCQ et la CCIBDC pressent Ottawa d'imposer un moratoire immédiat sur les restrictions au Programme des travailleurs étrangers temporaires

Montréal, le 9 mai 2025 – Alors que de nouvelles données révèlent une hausse du taux de chômage et des postes vacants, la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) et la Chambre de commerce et d'industrie Baie-des-Chaleurs (CCIBDC) exhortent le gouvernement fédéral d'imposer sans délai un moratoire sur les restrictions imposées à l'automne 2024 au Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET), qui nuisent gravement à la compétitivité des entreprises québécoises.

Depuis l'entrée en vigueur de ces restrictions, les effets concrets sur le terrain sont alarmants. Incapables de renouveler les permis de travail de nombreux travailleurs étrangers temporaires (TET) – parfois en emploi depuis plusieurs années – plusieurs entreprises n'ont d'autre choix que de réduire leurs activités. Ce ralentissement freine la relance économique et compromet la compétitivité de plusieurs secteurs clés.

« Durant les 36 jours de campagne, les entreprises ont exprimé à maintes reprises aux candidats les difficultés qu'elles éprouvent depuis les restrictions imposées au Programme des travailleurs étrangers temporaires. L'une des premières initiatives économiques de ce nouveau gouvernement doit être de décréter un moratoire sur les limitations du programme, afin de permettre aux entreprises de faire face aux nombreux défis actuels et de maintenir la vitalité économique des régions », affirme Véronique Proulx, présidente-directrice générale de la FCCQ.

Entre le 3^e et le 4^e trimestre de 2024, le nombre de postes vacants en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine est passé de 1 035 à 1 055. Cette augmentation, bien que modeste, démontre que les besoins en main-d'œuvre demeurent criants, même dans un contexte de chômage en hausse. Il est impératif que le gouvernement agisse rapidement pour lever les restrictions au Programme des travailleurs étrangers temporaires, afin de soutenir nos entreprises locales », a déclaré Valentine Palma, directrice générale de la CCIBDC.

La FCCQ et la CCIBDC soulignent que le taux de chômage a atteint 6 % – son plus haut niveau depuis octobre 2017 – tandis que le taux de postes vacants a augmenté de 5,1 % au 4^e trimestre de 2024. Ces données confirment que les travailleurs récemment disponibles sur le marché du travail ne peuvent pas, à court terme, combler les postes laissés vacants par les TET, particulièrement en région.

La FCCQ et la CCIBDC rappellent que de nombreuses chambres de commerce, ainsi que plusieurs associations sectorielles, entreprises et partenaires économiques régionaux, ont exprimé à plusieurs reprises leur appui à un moratoire immédiat. Devant l'urgence de la situation, un signal fort du gouvernement fédéral est attendu. C'est la stabilité de milliers d'entreprises et de la vitalité économique de l'ensemble des régions du Québec qui sont en jeu.

À propos de la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ)

Grâce à son regroupement de 120 chambres de commerce et de près de 1 000 entreprises membres, la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) représente plus de 40 000 entreprises



exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. Plus important réseau de gens d'affaires et d'entreprises du Québec, la FCCQ est à la fois une fédération de chambres de commerce et une chambre de commerce provinciale. Ses membres, qu'ils soient chambres ou entreprises, poursuivent tous le même but : favoriser un environnement d'affaires innovant et concurrentiel.

À propos de la Chambre de commerce et d'industrie Baie-des-Chaleurs (CCIBDC)

La Chambre de commerce et d'industrie Baie-des-Chaleurs (CCIBDC) est un réseau de gens d'affaires dynamique de près de 400 membres sur les territoires de la MRC Avignon et Bonaventure. De par sa mission, la CCIBDC favorise le développement économique et social de sa région, dans un esprit de concertation et de solidarité, tout en veillant aux intérêts de ses membres grâce à son pouvoir de représentation et d'action.

-30-

Renseignements :

FCCQ

Sandrine Clément
Vice-présidente, communications par intérim
C. 514 889-7789
sandrine.clement@fccq.ca

CCIBDC

Valentine Palma
Directrice générale
C. 418-983-3125
valentine@ccibdc.ca